



De la concertation à la co-construction

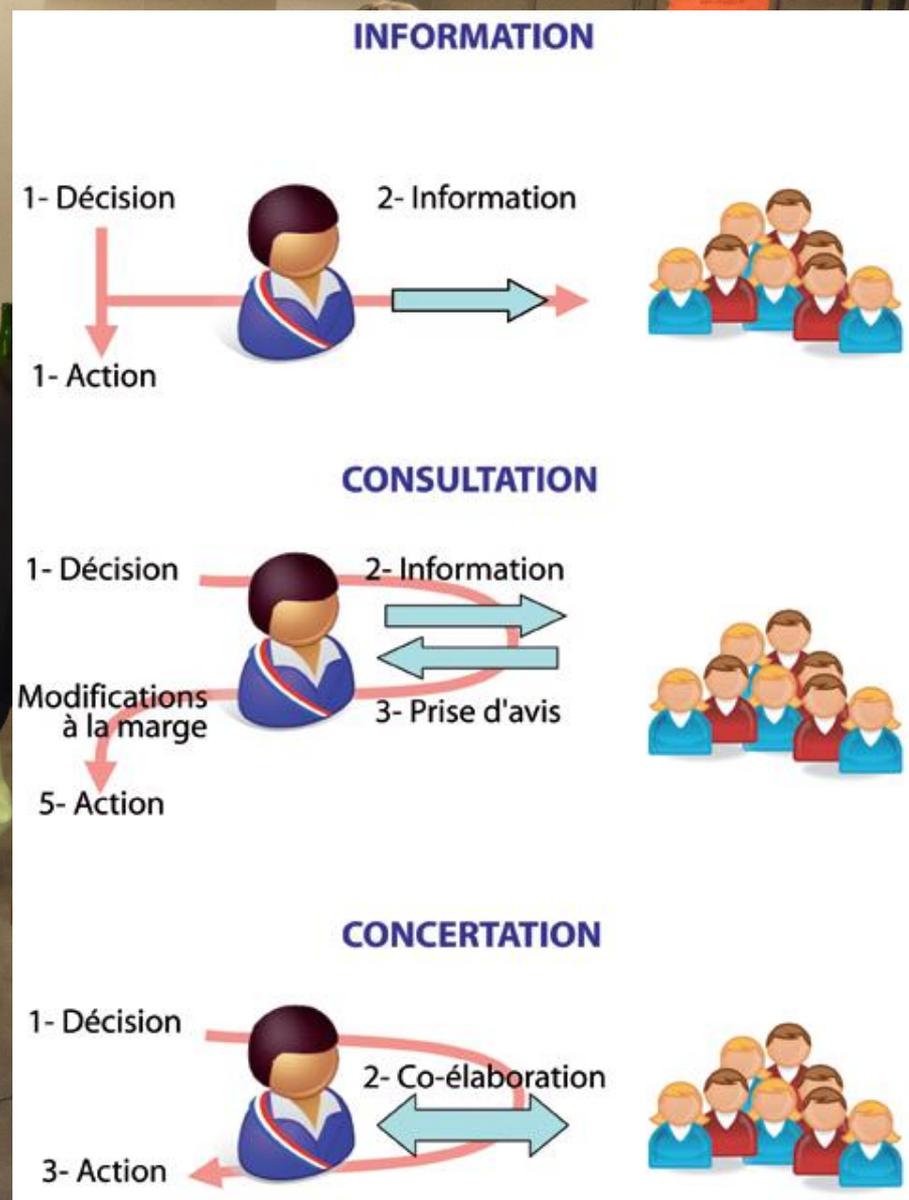


Essai de définition



Participer :

- C'est « prendre part », c'est à dire avoir un rôle à jouer et se sentir concerné par le résultat du travail commun
- C'est à la fois un état d'esprit et un engagement



Pourquoi la concertation est un enjeu local ?





Approche de H. Mendras : « La seconde révolution française »

Les piliers de la société recomposés entre 1965 et 1984 (église, armée, école, syndicalisme)



Quelques faits relatifs aux politiques de planification et d'aménagement du territoire

- Jusque dans les années 80, une politique de programmes
- 1982, la décentralisation
- Loi du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire
- 2004, la création des pôles de compétitivité
- ...



- **Retour très puissant sur le local**
- **Importance accrue des maires (« derniers recours »)**
- **Inventions très fortes au niveau local (explosion du monde associatif, capacité à innover...), réseaux économiques et sociaux, identité de territoires**

Approche de J-C Kaufmann : « Invention de soi – théorie de l'identité »

Un retournement historique :

Avant les années 1960

Le collectif est composé d'une multitude d'identités préétablies

Depuis la fin des années 1960

Le collectif est le fruit d'un ensemble d'identités individuelles

Une société de plus en plus complexe, issue des avancées de la science et qui a induit la nécessité d'une recherche de sens chez l'individu.

Un **collectif d'individus** de plus en plus erratique dans le comportement.

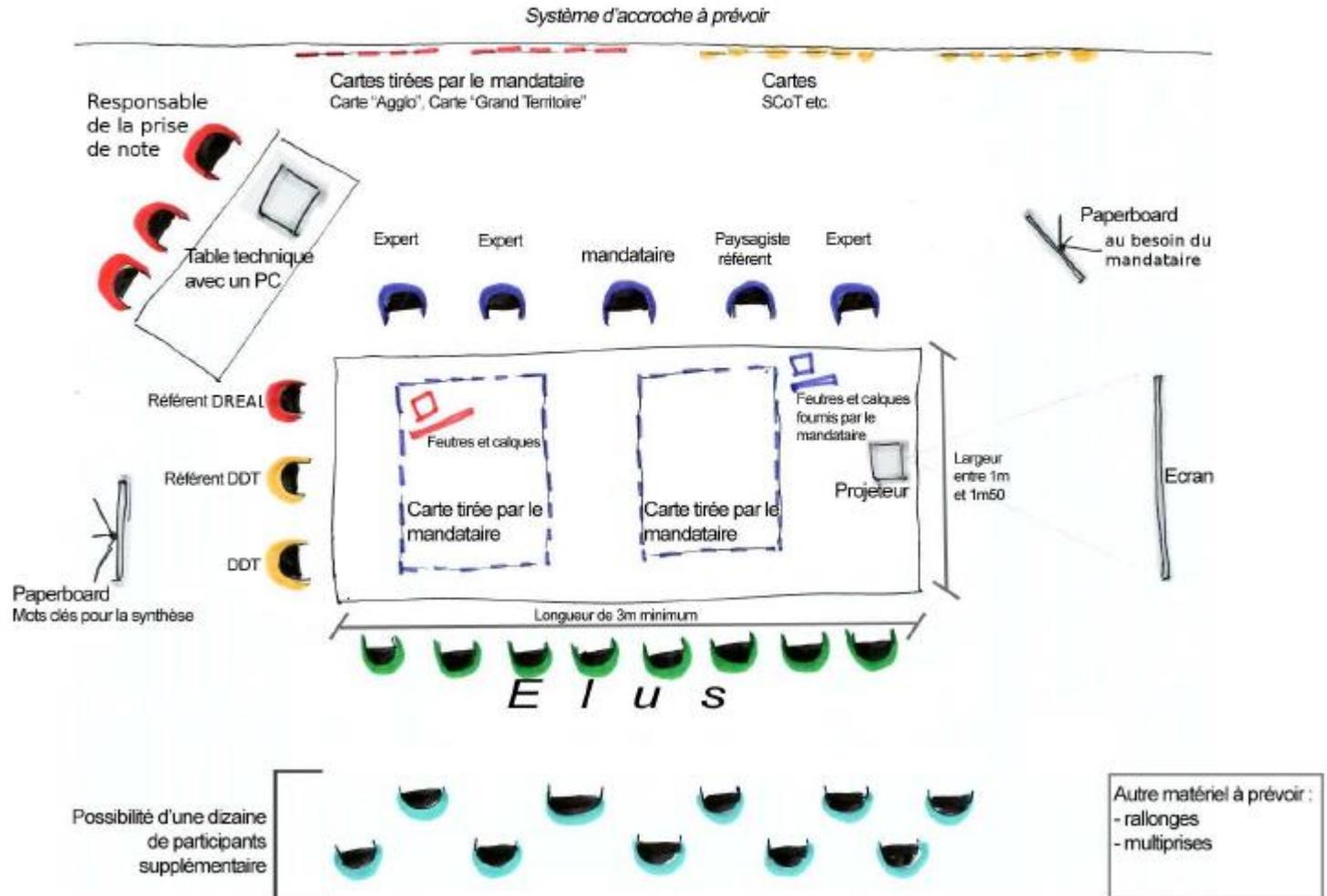
Approche de U. Beck : « La société du risque »



Des limites liées à la démocratie délégative : deux ruptures dans le système démocratique

2.4 - logistique

Caractéristiques de la salle : ci-dessous un exemple de configuration adaptée de la salle pour la séance d'atelier avec les élus.



Extrait du
**CAHIER DES
CLAUSES
PARTICULIERES**
relatif à la
consultation
pour l'Atelier des
territoires 2015-
2016
Assistance à
maîtrise
d'ouvrage auprès
de la DEAL
MARTINIQUE
pour la
définition de
stratégies
d'aménagement
et de paysages
sur les territoires
de Fort de
France et du
Lamentin



**Regard des théoriciens sur
les processus participatifs**



Deux approches

- **La sociologie de la traduction (ou de l'innovation, ou des réseaux)**
 - M. Callon et B. Latour
 - À partir de la construction d'un fait scientifique ou technique
- **La démocratie technique**
 - M. Callon, P. Lascoumes et Y. Barthe
 - À partir des ruptures démocratiques observées par U. Beck

La sociologie de la traduction (ou de l'innovation)



Postulat

Pour que les acteurs se retrouvent en convergence, il faut initier un **changement** ou une **innovation**.



Quelques notions-clés

- Le **réseau** : « métaorganisation » rassemblant des humains et des non humains : chaîner toutes les entités (actants) qui participent au problème
- La **traduction** : consiste à transformer un énoncé ou enjeu en un autre énoncé/enjeu pour rendre possible le lien entre des activités hétérogènes
- La **controverse** : c'est par la controverse que s'élaborent les faits, que l'on peut saisir « le fait en train de se faire » ; un conflit est la conséquence d'une non-clôture de la controverse
- L'**entre-définition** : le fait n'existe que par le réseau qui en retour n'existe que par le fait autour duquel il se forme

La démocratie technique

Postulat

Pour que les acteurs se retrouvent en convergence, il faut trouver une issue aux **deux ruptures** dans le système démocratique.



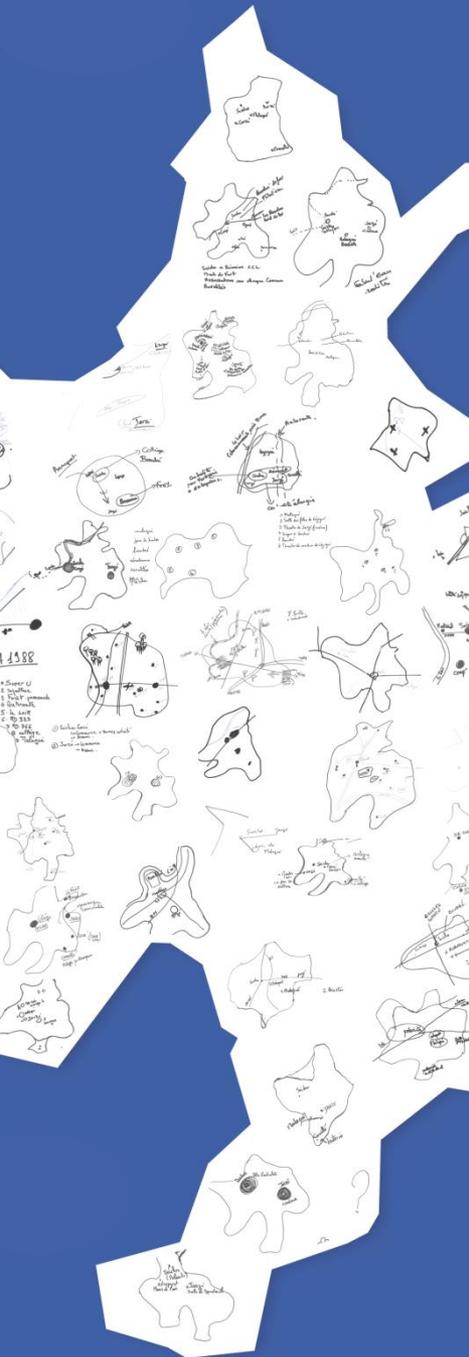


Les critères de démocratisation des procédures de concertation

- L'intensité (remise en cause des ruptures)
 - Précocité de l'engagement des profanes dans la démarche
 - Intensité de composition du collectif
- L'ouverture (plus le groupe est nombreux et divers, plus les débats sont riches et significatifs)
 - Diversité des groupes consultés et leur degré d'indépendance
 - Contrôle de la représentativité des porte-parole
- La qualité (l'approfondissement des connaissances mutuelles)
 - Sérieux des prises de parole
 - Continuité des prises de parole

Les critères de mise en œuvre des procédures de concertation

- L'égalité des conditions d'accès aux débats
- La transparence et la traçabilité des débats
- La clarté dans les règles organisant les débats





Merci de votre attention

Quelques illustrations

Co-élaborer un diagnostic



Lieu(x) où vous vous sentez bien dans le centre-ville

→ Décrivez le sommairement:

la place de l'église
arborée, végétation
rosier fontaine

→ Indiquez comment vous y venez

à pied

→ Associez-lui:

une image
une couleur/une lumière
une matière/une texture

son fondre
son la page
son dans
un son/une musique

le bruit de
l'eau

de vent
de soleil
de vent
contenu des pages
une couleur
des plantes

pour y venir, type de démarche (individuelle, familiale, professionnelle, etc.)

individuelle, familiale
passage qu'il y a pour
elle dans les commerces,
au marché

Un atout, une difficulté:

beau espace, banc, font
arborée (eau), végétation,
couleurs variées
→ bruit de voitures
circulation important
(surtout le dimanche-mardi)



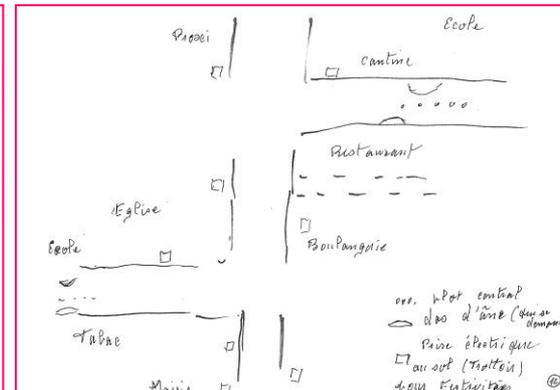
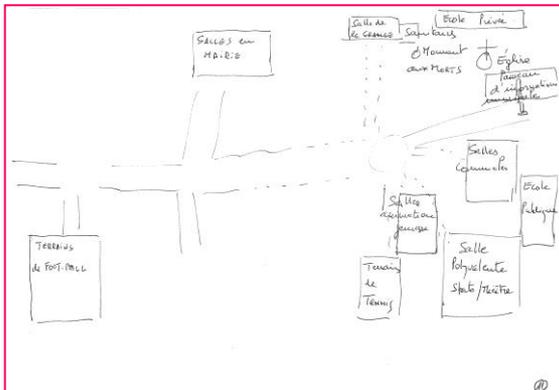
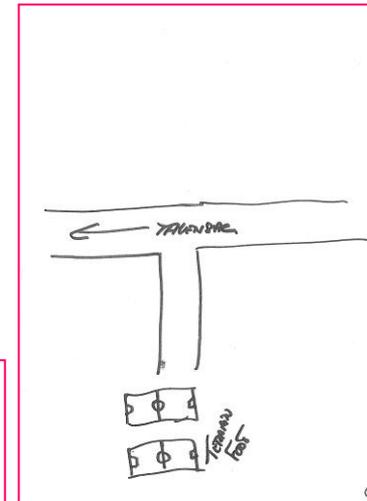
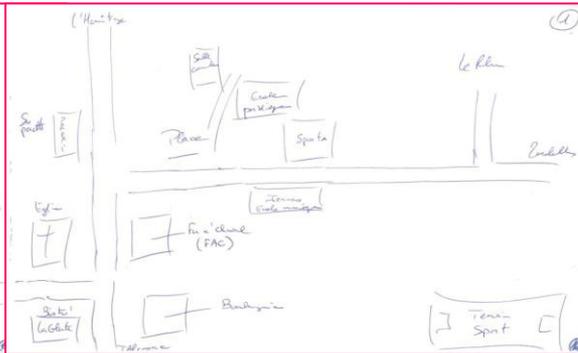
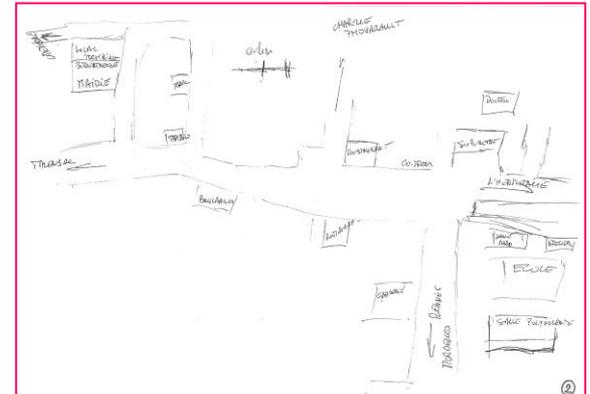
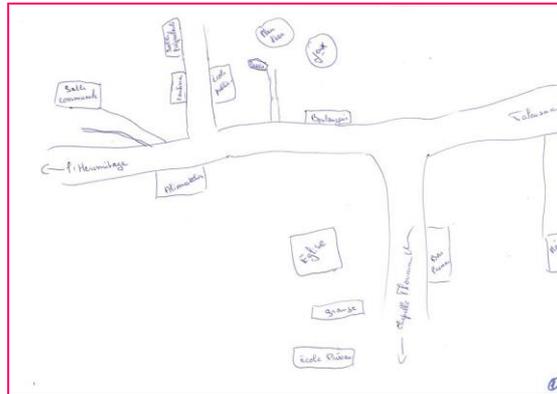
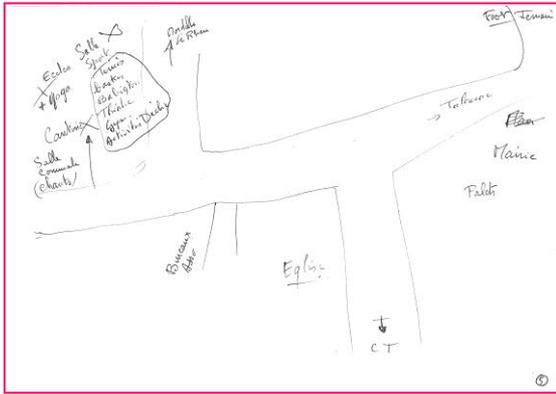
Grâce à la
photographie
commentée

Lieu(x) où vous vous sentez bien dans le centre-ville

→ Vous pouvez faire un dessin, un croquis → Vous pouvez y joindre une photo

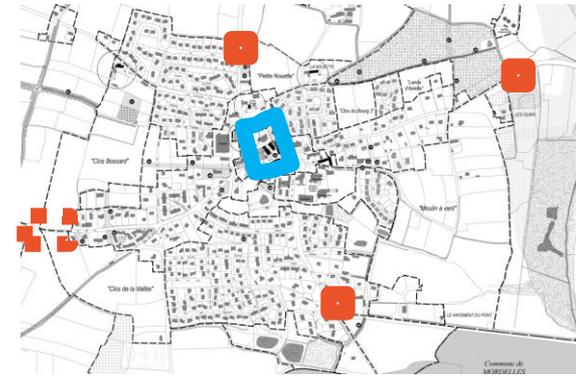


Co-élaborer un diagnostic

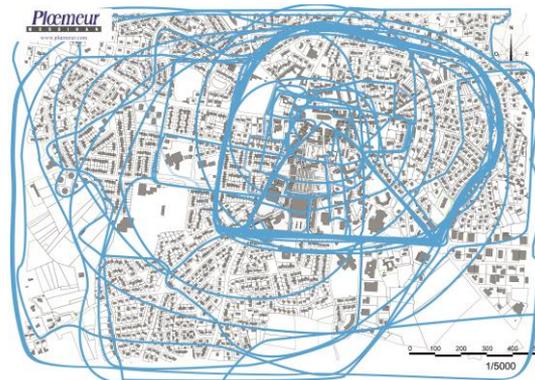


Grâce au dessin commenté

Co-élaborer un diagnostic



Grâce au dessin commenté



Co-élaborer un diagnostic



Grâce aux échanges, l'écoute, les visites...



Saint-Hilaire-des-Landes



Attractivité pour de nouveaux arrivants

- > Un faible coût des logements (le moins cher à qu'à St Sauveur ou Ballé par exemple)
- > Des services en proximité, des moyens de communication qui facilitent l'accès aux services plus éloignés
 - Ecoles et desserte en cars scolaires jusqu'au lycée
 - Proximité de l'ABA, donc des lieux de travail, des facilités et des loisirs et de Rennes.
 - Proximité de Fougères, de Saint-Brice, de la vallée du Couesnon, de la maison médicale de Saint-Ouen.
 - (Très bonne) desserte numérique (internet, TNT, etc.).
- > Un désir d'habiter
 - Paysages
 - Souhait de ne pas être en plaine campagne, ni en lotissement. Volonté d'habiter dans une maison à caractère.
 - Souhait de faire des travaux pour se sentir véritablement « chez soi »

Éléments pouvant desservir l'attractivité

- > Image négative, de manque de vitalité, renvoyée par les maisons inhabitées

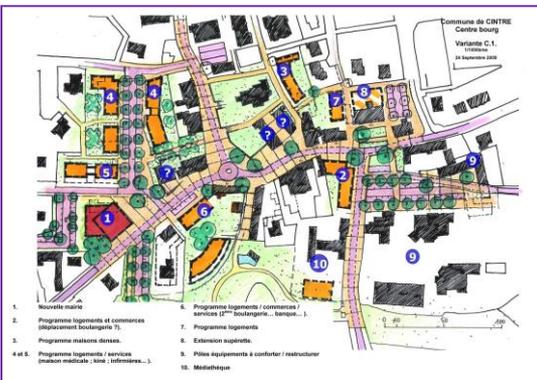
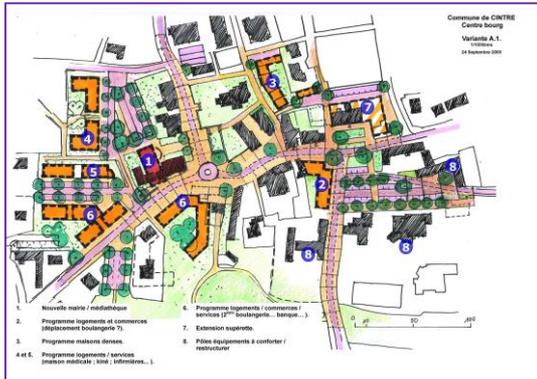
Le centre-bourg de Montours

Perceptions et vécus

- Des cheminements piétons vers la campagne, un jeu de déambulation à travers les jardins privés
- La boulangerie, le pôle de santé
- Une structure bâtie de caractère, spécifique au Coglais, « pittoresque »
- Des vitines et trop de bâtiments vacants, une ruine qui fait vertue
- Une « première impression » dévalorisante, pas accueillant « ce qui manque, la vie »
- Des équipements publics de qualité (école, mairie, médiathèque et centre culturel, salle du Beivédère)
- Un village charmant, avec son relief, ses formes, sa lumière
- Une situation en promontoire qui offre des vues lointaines
- Le relief, une contrainte pour les personnes à mobilité réduite
- Des espaces publics peu qualifiés
- Une entrée de ville et un carrefour perçus comme dangereux



Co-construire le projet



Grâce aux échanges et aux débats lors des scénarios



Co-construire le projet

Orientations	Prescriptions à l'échelle de la ZAC	Questionnements et illustrations des participants
Créer des espaces publics qualitatifs, accessibles à tous, en maintenant la tranquillité des résidents	<ul style="list-style-type: none"> Pendre les espaces publics accessibles à tous (poussettes, personnes âgées, personnes handicapées, vélos...) Garder une harmonie avec le paysage existant Créer des lieux de rencontres (littératuration, pluridisciplinaires...) Créer de petits espaces verts au sein de chaque îlot <ul style="list-style-type: none"> des espaces publics sans voiture, avec de la verdure équiper les espaces : bancs publics, éclairages Prévoir, aménager de petites zones ombragées avec bancs pour se rencontrer Bien gérer les distances entre les espaces publics et l'habitat (existant et à construire) pour limiter les nuisances 	
Concevoir un quartier limitant les coûts d'entretien	<ul style="list-style-type: none"> Prévoir des entretiens faciles pour limiter les coûts Végétaliser les voies de manière à ne pas trop générer d'entretien (végétation courante) Baliser les déplacements et éclairer les espaces publics par des « LED » Implanter du mobilier urbain rationnel Anticiper les futurs besoins en prévoyant tous les réseaux (bornes pour voitures électriques, fibre optique...) 	
Construire un habitat économe en énergie	<ul style="list-style-type: none"> Construire au-delà de la maison BBC (privilégier le logement passif) THPE, BBC, maisons passives : garder une mixité avec des logements un peu plus énergivores mais moins chers et des logements très écologiques susceptibles d'attirer une autre population (mixité des CSP) Construire un pourcentage de maisons et des bâtiments en passif (50 % par exemple) ; construire le reste en BBC 	Quelles seront les sources énergétiques pour le chauffage (gaz, chaudière centrale...)?

> Espaces publics de qualité :

Revêtements de surface plutôt orientés vers des matériaux de type piéton, par exemple pavés, béton désactivé, enrobé grenailisé, stabilisé renforcé ...

Maillage de places et de placettes en ponctuation des voies partagées.

Réalisation de noue et / ou d'espace vert en accompagnement des voies.

Traitement spécifique des entrées de parcelle (pavage par exemple).

Traitement des stationnements en matériaux poreux, par exemple mélanges terre pierre, evergreen, pavés enherbés) et plantation d'arbres et de massifs.

> Espaces publics économe :

Réduction du linéaire de voies (optimisation du schéma viaire et conception de liaisons douces de façon privilégiée).

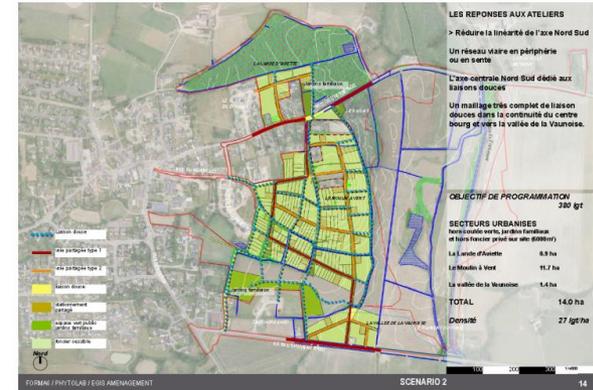
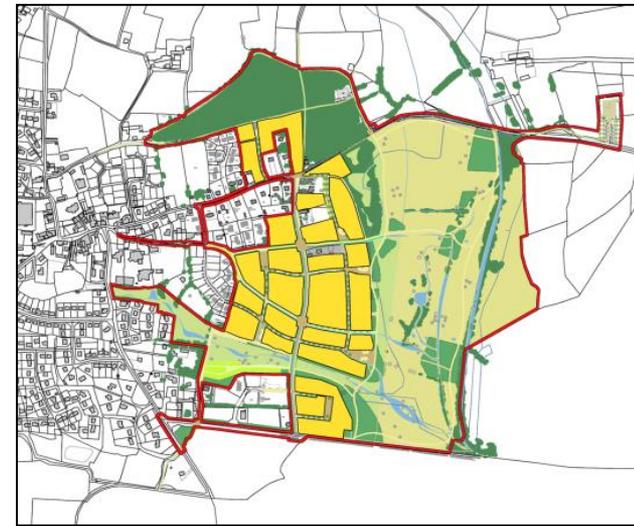
Simplification du dessin de voie (pas de bordure), matériaux pérennes.

Gestion des eaux pluviales en aérien : noue et fossé ...

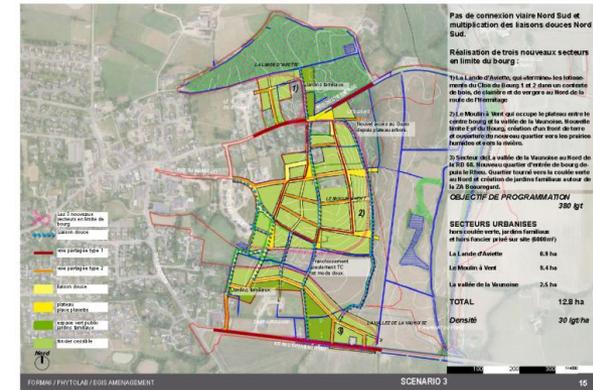
> Habitat économe :

Proposition de découpage parcellaire optimisé : parcelle peu large orienté au Sud.

Réduire les masques solaires entre logements et dégagement des jardins au Sud



Grâce aux propositions



Co-construire le projet

Communauté de Communes de Saint-James

AGENDA 21 et Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Forum des habitants

Samedi 15 octobre
9h30 au Syndicat d'Eau Baie Bocage à St-Aubin de Terregatte

Venez participer

Quel projet pour le canton de Saint-James ?

Renseignements et inscriptions :
Caroline Housh
à la Communauté de Communes de Saint-James
02 33 69 34 22
ou par mail : caroline.housh@ccs-saintjames.org



Grâce à l'innovation collective



Les enjeux d'aujourd'hui

Quelles solutions pour demain ?

19 février 2011

<h4>Démographie</h4> <p>Dans un contexte de croissance démographique inégalement comment :</p> <ul style="list-style-type: none"> préserver les terres agricoles ? assurer une bonne intégration des nouveaux habitants ? répondre aux nouveaux besoins (jeune enfance, équipements sportifs, établissements scolaires)... 	<h4>Dépendance</h4> <p>Compte-tenu de l'augmentation de la proportion des personnes âgées, comment :</p> <ul style="list-style-type: none"> gérer leur dépendance progressive ? assurer un parcours résidentiel adapté ? renforcer le lien social pour limiter l'isolement ? 	<h4>Santé & prévention</h4> <p>Face à la diminution du nombre de médecins et à l'augmentation des comportements à risque chez les jeunes, comment :</p> <ul style="list-style-type: none"> faire venir les professionnels de la santé sur l'île ? proposer des actions de prévention efficaces vers les publics jeunes ? 	<h4>Economie & Déplacements</h4> <p>Face à la forte proportion d'actifs travaillant hors de la commune, comment :</p> <ul style="list-style-type: none"> créer de nouveaux emplois sur le territoire ? développer les déplacements alternatifs pour limiter l'usage de la voiture ? 	
<h4>Energie & habitat</h4> <p>Le coût de l'énergie augmente, comment :</p> <ul style="list-style-type: none"> accompagner les habitants à faire des choix constructifs appropriés ? viser la mise en place d'une filière de construction qui intègre les principes du développement durable ? optimiser l'échange public ? 	<h4>Agriculture & paysage</h4> <p>Dans un bassin laitier de premier importance, comment :</p> <ul style="list-style-type: none"> optimiser le fonctionnement des exploitations ? prendre en compte les paysages et les zones humides ? 	<h4>Culture & tourisme</h4> <p>Face à l'attractivité touristique de Brocéliande, comment :</p> <ul style="list-style-type: none"> mettre en valeur les sites, la culture et les acteurs locaux ? renforcer l'image de Pâlis-le-Grand comme "Pays de Brocéliande" ? 	<h4>Centre-ville</h4> <p>La centre-ville de Pâlis est dynamique mais comment envisager son évolution ?</p> <ul style="list-style-type: none"> Faut-il densifier l'habitat en centre-ville, avec quel type d'habitat ? Quel est le bon équilibre entre les commerces de centre-ville et ceux de la zone d'activité ? Comment sécuriser et faciliter les déplacements piétons et cyclistes ? 	<h4>Démocratie locale</h4> <p>Dans un contexte général de désintérêt pour la politique et l'engagement associatif, comment :</p> <ul style="list-style-type: none"> être à l'écoute des habitants ? renforcer la dynamique associative ? impliquer la population dans les projets de développement durable ?

Agenda 21 les 12 premières actions

En juin dernier, le Conseil municipal a adopté le plan d'actions de l'Agenda 21 de la commune. Ce plan comprend 118 actions qui concernent aussi bien les aspects de la vie quotidienne que l'organisation et le gestion des services publics. Voici en détail d'une première vague de 12 actions déjà engagées.

<h4>Valoriser les déchets verts</h4> <p>Qu'est-ce qui peut donner la satisfaction d'être un citoyen responsable ? C'est de participer à la gestion des déchets verts de la commune. Depuis 2008, la commune a mis en place un service de collecte des déchets verts. Ce service permet de réduire la production de déchets verts et de valoriser les déchets verts en compost.</p>	<h4>Sauvegarder les temps périscolaires</h4> <p>La commune propose un service d'accueil des enfants pendant les vacances scolaires. Ce service permet de garder les enfants pendant les vacances scolaires et de leur proposer des activités éducatives et ludiques.</p>	<h4>Optimiser l'usage des terres</h4> <p>La commune a mis en place un service de conseil agricole. Ce service permet d'aider les agriculteurs à optimiser leur exploitation et de leur proposer des conseils techniques.</p>	<h4>Faciliter le logement social</h4> <p>La commune a mis en place un service de conseil logement. Ce service permet d'aider les personnes à trouver un logement social et de leur proposer des conseils techniques.</p>	<h4>Améliorer les services publics</h4> <p>La commune a mis en place un service de conseil citoyen. Ce service permet d'aider les citoyens à participer à la vie de la commune et de leur proposer des conseils techniques.</p>
<h4>Commuter l'eau</h4> <p>La commune a mis en place un service de conseil eau. Ce service permet d'aider les citoyens à économiser l'eau et de leur proposer des conseils techniques.</p>	<h4>Faciliter l'habitat</h4> <p>La commune a mis en place un service de conseil habitat. Ce service permet d'aider les personnes à trouver un logement et de leur proposer des conseils techniques.</p>	<h4>Accueillir les touristes</h4> <p>La commune a mis en place un service de conseil tourisme. Ce service permet d'aider les touristes à découvrir la commune et de leur proposer des conseils techniques.</p>	<h4>Améliorer les services publics</h4> <p>La commune a mis en place un service de conseil citoyen. Ce service permet d'aider les citoyens à participer à la vie de la commune et de leur proposer des conseils techniques.</p>	<h4>Améliorer les services publics</h4> <p>La commune a mis en place un service de conseil citoyen. Ce service permet d'aider les citoyens à participer à la vie de la commune et de leur proposer des conseils techniques.</p>